

## **Publications des départements et des offices de la Confédération**

---

### **Exécution de la loi fédérale sur la procédure administrative et de l'ordonnance du 3 février 1993 concernant l'organisation et la procédure des commissions fédérales de recours et d'arbitrage**

Les personnes suivantes ont été nommées membre d'une commission fédérale de recours et d'arbitrage pour la période administrative du 1<sup>er</sup> janvier 2004 au 31 décembre 2007:

Mesmer Stefan, avocat, Berne, en qualité de président de la Commission de recours en matière de produits chimiques

Frölicher Johannes, avocat, Fribourg, en qualité de vice-président de la Commission de recours en matière de produits chimiques

Bianco Marie-Antoinette, dr ès sciences, Meinier, en qualité de juge de la Commission de recours en matière de produits chimiques

Felley-Bosco Emanuela, dr ès sciences et privat-docent, Lausanne, en qualité de juge de la Commission de recours en matière de produits chimiques

Benz Rainer, lic. en droit, Untereggen, en qualité de juge de la Commission de recours en matière de produits chimiques

Dietrich Daniel, dr et professeur, Neuwil, en qualité de juge de la Commission de recours en matière de produits chimiques

Guillemin Michel, professeur, Crissier, en qualité de juge de la Commission de recours en matière de produits chimiques

Schaffner Thomas, dr en médecine et professeur, Diemerswil, en qualité de juge de la Commission de recours en matière de produits chimiques

Rüssli Markus, dr en droit LL.M. avocat, Uster, en qualité de juge de la Commission de recours pour la responsabilité de l'État

26 juillet 2005

Chancellerie fédérale

## **Exécution de la loi fédérale sur la procédure administrative et de l'ordonnance du 3 février 1993 concernant l'organisation et la procédure des commissions fédérales de recours et d'arbitrage**

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2005
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	29
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	26.07.2005
Date	
Data	
Seite	4195-4195
Page	
Pagina	
Ref. No	10 138 785

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.